



Mars 2022
Numéro 54

Dans ce numéro

Assemblée générale 2022	1
Ça s'est passé au Bercaïl.....	2
Travail sur l'accueil résidentiel	4
Conseil d'administration	5
Equipe d'évaluation de la MDPH.	7
Réunion associations Gillonnay ...	8
Oxyane	8
Bulletin d'adhésion 2022.....	9
Ça s'est passé à la ferme	10

Des nouvelles du bercaïl paysan



Notre association est soutenue par



A vos agendas, on compte sur vous !



Assemblée générale

LE 9 AVRIL 2022, À 18 HEURES



A Gillonnay, salle Saint Maurice

Ça s'est passé au Bercail, au mois de février 2022

Quoi de neuf au bercail?



Repas « crêpes » pour la chandeleur.

Mois écourté avec une semaine de vacances très appréciée par tous, semble t il.

Mois écourté certes, mais bien rempli! Nous avons commencé par remplir nos estomacs avec un repas crêpes, chandeleur oblige.

Mais trêve d'agapes, les activités ont été nombreuses. Nous avons fini nos petites murettes dans la cour de la maison, commencé à mettre à germer les

pommes de terre en cagettes.

A la ferme, de petits agneaux ont besoin de nos services et donner le biberon est redevenu quotidien pour le plus grand plaisir des personnes accueillies.

Avec le retour du soleil, c'est le retour des parcs à moutons et nous avons réalisé notre premier parc de l'année, suivi de près par les parcs à poules. Nous avons investi la serre également avec des semis de tomates.

Ce mois de février a vu le départ de Naomi, stagiaire éducatrice, qui nous accompagnait depuis novembre 2021. Elle a réalisé un très bon stage, a su se faire apprécier par tous. Nous lui souhaitons bonne route.

Un groupe d'étudiantes du lycée agricole est venu, dans le cadre d'un projet scolaire, nous aider à nettoyer et préparer nos extérieurs pour de belles plantations. Ce fut une belle rencontre, elles doivent revenir pour la réalisation d'un massif aromatique.

Des bénévoles sont également venus avec une nacelle, pour tailler les arbres de la cour et du jardin. Toutes ces réalisations avec des personnes extérieures sont l'occasion d'échanges, de rencontres très appréciées par les personnes qui participent activement à ces activités.

Mme Lagier a rejoint, un matin, le groupe cuisine pour la préparation d'un couscous que nous avons dégusté ensemble. Encore un bon moment!

Bien entendu, nous avons encore plein de projets que nous vous ferons partager dans le prochain numéro.



Les patates sont mises à germer.



La taille des arbres de la cours et du jardin.



Rosette et sa petite famille



Kévin a fêté ses 18 ans avec une galette qu'il a lui-même confectionnée.



Sylvain se régale.



Bryan



Chantier avec un groupe d'étudiantes en BTSA GPN du CFPPA—Lycée agricole : nettoyage et fleurissement des abords de la maison. Suivi d'un repas au soleil!



Réunion de travail sur l'accueil résidentiel

Lundi 7 février 2022



Le travail de collaboration se poursuit avec les membres de l'association Ste Agnès. Prochain objectif : l'ouverture de l'accueil résidentiel. Nous explorons la piste de l'ouverture d'un « habitat partagé et accompagné » ou encore « habitat inclusif ». Au cours de cette réunion, nous réalisons un plan d'action :

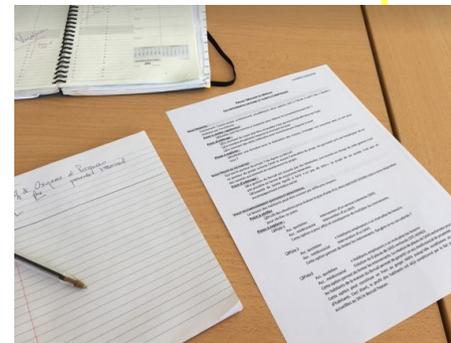
=> Bercail Paysan se rapproche de « Un toit pour tous » pour explorer avec eux le projet. Le Bercail Paysan réalise une estimation du loyer.

=> Estelle DUBOIS de l'association Ste Agnès se charge de constituer le collectif des habitants et de leurs proches pour élaborer le projet de vie sociale.



=> Nous évoquons différentes pistes à explorer concernant l'accompagnement quotidien et médico-social.

Les échanges ont permis de relever le point suivant : le projet de vie partagé, c'est l'accueil en journée à la Ferm'avenir qui est aujourd'hui identifié en place SAJ. Il semble que nous nous dirigeons vers **une solution hybride « HAPA-SAJ »**



Un grand merci !



Un grand merci à Patricia Merlin qui a donné au Bercail Paysan un grand congélateur qui appartenait à sa maman. Un grand merci à Pierre Puozzo et Raymond Riban de l'avoir transporté et mis en place à la maison du Bercail.

Ce congélateur va permettre de faire des achats de colis de viande, notamment auprès de Romain de la Ferm'avenir du Bercail. Ainsi, nous avons acheté un demi-cochon qui sera consommé au fil des jours par les personnes accueillies et leurs éducateurs.



Conseil d'administration du Bercail Paysan. Mardi 8 février 2022



=> Nous abordons la signalétique de notre association sur la voiture et la maison. Se pose tout d'abord la question de son utilité. Chantal nous a indiqué que de son côté, elle préfère qu'il n'y ait pas de stigmatisation du handicap, afin de ne pas rappeler sans cesse leur différence aux personnes accueillies et faciliter leur intégration dans la cité. Les administrateurs soulignent de leur côté la nécessité d'être connu et reconnu sur le territoire et de bien identifier la maison pour faciliter la venue de nos invités.

A l'issue du débat, nous décidons de réaliser :

- ◆ un autocollant sur la voiture qui portera le logo du bercail paysan, notre slogan et le numéro de téléphone de la secrétaire
- ◆ un panneau qui sera fixé sur le pilier du portail de la maison. Il portera en gros le logo du bercail et le slogan. Et, en un peu plus petit, les logos de la Ferm'avenir du Bercail et de l'association Ste Agnès qui sont nos partenaires.

=> Nous faisons un état des lieux du taux d'occupation. Après une étude des données qu'elle a à sa disposition, Anne-Françoise nous indique que le taux d'occupation actuel est de presque 7 équivalents temps plein, avec 16 personnes accueillies. C'est en deçà de la réalité puisqu'il lui manque un certain nombre d'informations qui devraient lui parvenir sous peu. L'ouverture des places de SAJ au 1^{er} janvier 2022 a permis à certaines personnes accueillies d'augmenter leur temps de présence au Bercail Paysan. C'est une grande satisfaction pour nous qui étions frustrés de voir que le frein à leur participation était financier. Notons que Xavier Thiétry, responsable de service de Ste Agnès, fait un gros travail pour, d'une part, obtenir une notification SAJ pour toutes les personnes qui étaient déjà accueillies au Bercail Paysan et, d'autre part, pour trouver des solutions de transports pour les personnes qui ont cette difficulté.

=> Le conseil d'administration autorise le bureau à explorer la possibilité de travailler avec la foncière « Un toit pour tous » qui a pour mission de rénover des logements pour les louer à des personnes en difficultés. Nous avons déjà rencontré cette foncière en mai 2019, à l'époque où nous cherchions une solution pour faire acheter la maison du 1005. Les échanges avaient été très cordiaux et intéressants, mais nous n'entrions pas dans les possibles de cette foncière. Depuis, ils ont pu suivre nos évolutions puisqu'ils sont destinataires du Journal du Bercail chaque mois. Un toit pour tous est également en contact avec l'association Ste Agnès sur un autre dossier. Il semble intéressant qu'on les rencontre à nouveau. Raymond prend contact avec le directeur pour un nouveau temps d'échanges en prenant en compte les évolutions du Bercail depuis 2019, afin de voir s'ils peuvent prendre en charge les travaux et la location, par la suite, de l'habitat aux personnes résidentes.

(Suite de la page 5)

=> Suite aux précédentes réunions, nous avons sollicité l'architecte et le constructeur, pour évaluer le coût d'un aménagement des granges en habitat. Nous profitons de ce conseil d'administration pour étudier les plans qui nous ont été envoyés. Nous avons donc deux plans distincts. Le premier portant sur l'aménagement de la maison et du hangar qui est juste à côté. Nous décidons de faire un plan de financement pour l'une et l'autre des solutions. Une réunion est prévue en juin 2022 avec GAIA et la Caisse d'épargne pour progresser sur le financement des travaux. Il est prévu d'inviter à cette réunion tous les autres financeurs potentiels que nous aurions pu identifier et convaincre d'ici là. Nous prenons aussi la décision de recenser les appels à projet ou autres modes de financements possibles et de les prioriser pour réaliser une recherche plus efficace de financement.

=> Nous évoquons l'inauguration du Bercaïl Paysan. Celle-ci se déroulerait plutôt en juin. Nous pourrions envisager à cette occasion de faire venir notre parrain, Laurent Savard, comédien et père d'un jeune autiste. Nous réfléchissons chacun de notre côté à cet événement d'importance pour notre association et en reparlerons lors du prochain conseil d'administration.



Equipe d'évaluation du Conseil Départemental. Lundi 14 février 2022



La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est un lieu unique destiné à faciliter les démarches des personnes handicapées. La MDPH offre un accès unifié aux droits et prestations prévus pour les personnes handicapées dans le département de l'Isère.



La personne en situation de handicap et/ou son entourage remplissent un formulaire de la MDPH accompagné du certificat médical et retournent l'ensemble à la MDPH pour étude de sa demande

L'équipe pluridisciplinaire de la MDPH, chargée d'évaluer les capacités et les besoins de la personne, propose un plan personnalisé de compensation. Ce plan est soumis à la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) qui décide de l'attribution des aides et des prestations. La prise en charge par un établissement ou un service médico-social pour un adulte handicapé se fait sur décision de la CDAPH. La CDAPH prononce une décision d'orientation pour un type d'établissement ou de service, comme le SAJ (service d'Activités de jour).



Pour que l'équipe pluridisciplinaire qui étudie les dossiers ait une bonne connaissance du service qui est proposé au SAJ Le Bercail Paysan, nous avons proposé de les recevoir. Ce sont 5 personnes de cette équipe qui sont venues à Gillonnay. Elles étaient accompagnées de Laurent Germani qui nous connaît bien puisqu'il est déjà venu sur site à plusieurs reprises (notamment pour réaliser la visite de sécurité en décembre 2021).



Après une visite guidée par Chantal, nous avons étudié conjointement les situations complexes des personnes qui sont d'ores et déjà accueillies au Bercail et qui n'ont pas encore de notification pour le SAJ.





Réunion des associations de Gillonnay

Jeudi 17 février 2022

La mairie de Gillonnay a organisé une réunion rassemblant des représentants de chaque association du village. Les bénévoles ont présenté celles-ci dans leur fonctionnement, dans leurs activités inscrites au calendrier communal et le matériel qui appartient à l'association.

Il est possible de consulter le calendrier des festivités sur le site de la mairie qui le tient à jour. Il y a aussi la liste du matériel qui peut être prêté ou loué par d'autres associations. La douzaine d'associations présentes témoigne d'une vie communale et d'une volonté d'entraide évidente.

Le Bercaïl Paysan était représenté par Raymond. Cette première participation du Bercaïl Paysan était importante pour s'inscrire dans la dynamique du village, mais aussi pour construire l'accueil résidentiel sous forme d'habitat partagé inclusif où il est demandé de montrer l'inclusion, dans la société, des futures locataires.

Présentation du Bercaïl Paysan à la coopérative Oxyane

Vendredi 18 février 2022



Cette présentation a été faite devant le Président Jean Yves Colomb, 4 administrateurs et la responsable de la communication. Elle a eu lieu à Pusignan, siège de l'entreprise.

Pour les non-initiés, OXYANE est née le 17 janvier 2021 de la fusion de 2 coopératives agricoles : Terre d'Alliance dans l'Ain et la Dauphinoise en Isère. Le

Bercaïl Paysan, ayant un lien très fort avec l'agriculture, avait sollicité une rencontre auprès du Président pour, peut être, bénéficier d'un mécénat de la part de cette coopérative

Les différentes personnes présentes, très attentives pendant la présentation, ont posé de nombreuses questions pour mieux comprendre notre fonctionnement et les valeurs qui nous ont amenés à la constitution de notre association

L'échange terminé, le Président Jean Yves Colomb nous a remercié et promis une réponse prochaine quelque soit leur décision. Nous leur sommes grés de leur écoute et de leur participation.

BULLETIN D'ADHESION 2022

LE BERCAIL PAYSAN



à envoyer 1005 route du dauphiné, 38260 Gillonnay
ou
lebercaïlpaysan@orange.fr

Association soumise à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

Nom : Prénom(s) :

Adresse :

Téléphone :

E-Mail :@.....

Je souhaite devenir adhérent et déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association Le Bercaïl Paysan. A ce titre, je déclare reconnaître l'objet de l'association, et en avoir accepté les statuts qui seront mis à ma disposition à ma demande. J'accepte de verser ma cotisation due pour l'année 2022 d'un montant de :

nombre d'adhésion(s) de 5.00 € soit€

J e souhaite faire un don de €

par chèque (de préférence) en espèces

par virement bancaire

Relevé d'Identité Bancaire du Bercaïl paysan

Code Banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
13825	00200	08013251034	07	Caisse d'épargne Rhône Alpes.

IBAN

FR76	1382	5002	0008	0132	5103	407
------	------	------	------	------	------	-----

BIC

CEPAFRPP382

(lorsque vous réalisez le virement, merci de préciser dans la partie message « l'initiale de votre prénom, votre nom, lebercaïl2022 » afin que l'on puisse associer facilement le virement à votre adhésion)

Je souhaite recevoir un reçu fiscal ouvrant droit à réduction d'impôts

Fait à, le.....

Signature, précédée de la mention "lu et approuvé"

Reçu pour adhésion

A remplir par l'association (exemplaire à remettre à l'adhérent)

Je soussigné(e),

déclare par la présente avoir reçu le bulletin d'adhésion de :

Prénom(s) : Nom :

Cotisation versée d'un montant de :€ pour Adhésion(s)

L'adhésion du membre sus-nommé est ainsi validée. Ce reçu confirme la qualité de membre du postulant et ouvre de droit la participation aux assemblées générales sur l'année civile 2022, et le cas échéant à l'avantage fiscal prévu à l'article 199 du Code général des impôts pour lequel un reçu fiscal sera adressé. Fait à,

leLe Président ou son représentant :

Naissances des chevreaux et arrivée de nouvelles chevrettes

Après Rosette et les brebis, c'est autour des chèvres du Rove de mettre-bas : cinq chevreaux viennent donc agrandir notre petit cheptel caprin, pour rejoindre les chevrettes nées à la ferme l'an dernier.

L'arrivée de ces petits chevreaux Rove rime aussi avec agitation et animation : race originaire des Bouches du Rhône et habituée aux reliefs escarpés des estives des Alpes, la bergerie n'est pour elles qu'un mini terrain de jeu ! Escalader les barrières, jouer à saute-mouton, grimper dans les mangeoires et se balader dans la ferme ... voilà le passe-temps favori des ces acrobates à deux cornes que rien n'arrête !

Pour calmer le jeu, trois nouvelles petites chevrettes ont rejoint la ferme ce mois-ci. Leur allure peu commune a bien fait parler d'elles : "croisées lapin béliet" pour les uns, "teckel pour les autres"... il s'agit de chèvres de race Boer, une race spécialisée pour la viande dont on trouve de nombreux spécimens à la Réunion. D'un tempérament beaucoup plus calme que les Rove, celles-ci se contentent d'escalader leur râtelier !

Arrivée des poulettes ...

Après les travaux de réaménagement de deux algécos en nouveau poulailler, il était temps d'accueillir une nouvelle bande de 120 poulettes. Nous espérons qu'elles se plairont dans cet aménagement "fait-maison", réalisé avec la participation précieuse des équipes du Bercaïl quant à l'aménagement des pondoirs. Après quelques semaines d'adaptation, les œufs commencent à pointer leur nez... malheureusement synonyme d'une nouvelle étape un peu fastidieuse : le dressage des poules pour leur apprendre à pondre dans les pondoirs plutôt qu'au sol. Tout le monde est mis à contribution pour venir surveiller la ponte et régulièrement déranger celles qui ont l'idée de pondre par terre : Romain, les équipes du Bercaïl et même Lou s'y met pour ne pas laisser les mauvaises habitudes s'installer ! On vous racontera au prochain journal les résultats de cet apprentissage ?! ...

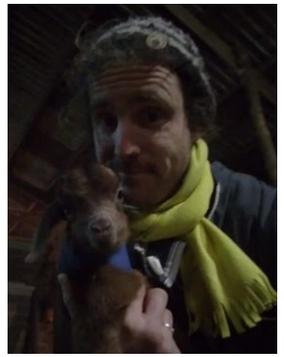
Les premiers lots de Brebis et Agneaux sont dehors !

Cela ne vous aura pas échappé : les beaux jours sont de retour ! Ni une, ni deux, les premiers lots de Brebis et d'agneaux sont sortis ! L'herbe est encore assez peu poussée mais c'est quand même plaisant de voir les animaux sortir au grand air...signe que la belle saison arrive !

Le lot d'agneaux de Pâques profitent du petit parc à côté des bâtiments pour aller et venir à leur guise, menu au choix : foin et aliment fermier à l'abri et jeunes pousses d'herbe à l'extérieur.

Les Brebis quant à elles ont pris possession d'un premier parc à La Côte St André... La période des clôtures et de la pose des filets est lancée !

Reprise des marchés pour l'équipe Cœur de producteurs



Le Bercaïl Paysan

1005 route du Dauphiné, 38260
Gillonnay
Président : Raymond RIBAN
Trésorière : Anne-Françoise
BERGER
Secrétaire : Martine CROISIER
lebercaïlpaysan@orange.fr
06.26.55.14.17

